

b) Commerce extérieur du charbon

Année et mois	IMPORTATIONS					EXPORTATIONS			
	Total	Dont en provenance de				Total	Dont à destination de		
		Etats-Unis	Grande-Bretagne	Algérie	Ruhr		France	Algérie	Tunisie
milliers de tonnes									
1946 - »	12,6	4,4	6,2	1,0	—	7,4	2,3	2,8	1,0
1947 - »	16,4	12,2	0,8	3,1	—	—	7,5	2,2	0,6
1948 - »	13,1	8,5	1,6	1,7	0,4	10,4	5,8	2,4	1,4
1949 - »	12,1	5,6	2,5	1,1	1,9	13,9	5,8	3,5	3,0
1950 - 1 ^{er} tr. m. m.	14,9	—	2,6	1,7	8,3	15,4	3,3	7,9	1,3
1950 - Janvier ...	10,6	—	—	1,5	9,1	15,7	4,6	5,9	—
» - Février ...	20,3	—	7,9	0,1	9,7	7,7	0,6	6,9	0,2
» - Mars	13,8	—	—	3,5	6,1	22,8	4,6	10,9	3,6

c) Consommation de charbon par les principaux utilisateurs

Année et mois	Centrales électriques	Chemins de fer	Cimenteries	Sucreries	O. C. P.	Divers (1)	Total
milliers de tonnes							
1946 - m. mens..	4,5	5,9	3,2	1,3	2,3	7,3	24,5
1947 - »	4,5	5,3	3,5	1,3	2,7	9,1	26,4
1948 - »	5,8	3,3	3,4	1,4	2,2	11,7	27,8
1949 - »	6,5	3,2	3,9	1,7	2,2	10,8	28,3
1950 - 1 ^{er} t. m. m.	5	2,9	4,4	1,8	1,9	9,9	25,8
1950 - Janvier ..	5,0	3,2	4,3	1,6	2,0	8,3	24,4
» - Février ..	3,0	2,6	3,5	1,7	1,1	10,2	22,1
» - Mars	6,9	2,9	5,4	2,1	2,6	11,2	31,1

(1) Petites industries, hôpitaux, armée et autres.

Construction

a) Matériaux de construction

ANNEE ET MOIS	C I M E N T S			BOIS	FERS laminés ou forgés
	Production	Importation	Disponibilités totales	Importation	
tonnes					
1938 - moyenne mensuelle	13.083	3.917	17.000	»	1.512
1946 - »	14.598	166	14.764	»	2.300
1947 - »	18.238	4.167	22.405	»	»
1948 - »	21.853	9.612	31.465	»	5.528
1949 - »	22.174	17.349	39.523	10.421	6.140
1950 - 1 ^{er} trimestre moyenne mensuelle .	24.520	16.015	40.535	16.085	9.630
1950 - Janvier	22.590	17.149	39.739	10.005	4.546
» - Février	23.143	22.911	46.054	8.349	5.710
» - Mars	27.827	7.984	35.811	29.900	18.633

b) Mouvement de la construction dans les principales villes du Maroc
d'après les autorisations de bâtir délivrées (1)

SURFACE

ANNEE ET MOIS	Villas	Immeubles de rapport	Bâtiments administratifs	Bâtiments commerciaux et industriels	Bâtiments militaires	Constructions marocaines	Constructions diverses	Total
milliers de mètres carrés								
1938 - moyenne mensuelle .	4,2	8,2	1,6	8,6	0,5	7,8	0,1	31,0
1946 - » »	»	»	»	»	»	»	»	»
1947 - » »	8,4	14,1	5,9	13,2	0,4	12,1	2,3	56,4
1948 - » »	11,0	18,3	7,0	27,2	0,4	11,4	3,5	78,8
1949 - » »	10,5	17,3	8,2	21,0	0,2	10,6	2,9	70,7
1950 - Janvier	6,1	27,6	8,5	14,0	—	18,8	4,3	109,3
» - Février	16,2	37,7	3,3	17,4	—	16,0	2,8	93,3
» - Mars	»	»	»	»	»	»	»	»

VALEUR

ANNEE ET MOIS	Villas	Immeubles de rapport	Bâtiments administratifs	Bâtiments commerciaux et industriels	Bâtiments militaires	Constructions marocaines	Constructions diverses	Total
millions de francs								
1938 - moyenne mensuelle .	2,5	4,1	0,8	2,5	0,1	1,8	3	11,8
1946 - » »	21,6	42,5	37,1	74,2	0,3	48,8	2,5	227,0
1947 - » »	85,4	204,1	15,4	95,7	2,4	47,5	18,4	468,9
1948 - » »	167,5	272,9	111,8	280,7	6,8	83,2	28,5	951,4
1949 - » »	181,5	328,7	145,5	256,8	20,1	161,4	27,7	1.123,5
1950 - Janvier	122,1	551,6	161,5	112,3	—	214,7	51,5	1.213,7
» - Février	238,6	608,6	71,1	144,2	—	157,5	24,0	1.244,1
» - Mars	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Oujda et Rabat.

LA SOCIETE DES CHAUX ET CIMENTS DU MAROC

La société des chaux et ciments du Maroc a été créée dès 1914 pour la fabrication de ciment artificiel et s'est installée au quartier industriel des Roches-Noires à Casablanca.

Suivant de très près le rythme du développement économique du pays, la société n'a cessé d'agrandir et d'améliorer les installations primitives, si bien que la production de ciment est passée de 10.000 tonnes en 1914 à plus de 300.000 tonnes en 1949.

On peut considérer trois périodes principales dans la vie de la société des chaux et ciments : période d'avant-guerre, période de guerre et période d'après-guerre.

La société, au démarrage, possédait trois fours droits d'une capacité totale de 10.000 tonnes, portée progressivement à 70.000 tonnes par l'adjonction de fours droits supplémentaires.

Les fours droits s'étant révélés peu intéressants au point de vue prix de revient, dès 1930 elle entreprend l'installation de fours rotatifs. Un premier four est installé à cette date, puis un deuxième four à peu près identique au premier en 1934 tandis que les fours droits, peu économiques, sont définitivement arrêtés dans le courant de l'hiver 1932-1933.

L'installation de ces deux fours permet de porter la capacité de production de l'usine à 200.000 tonnes annuelles de ciment provenant de clinker additionné de 4 % de gypse. Cette production est évidemment une production maximum qui suppose que les fours fonctionnent sans arrêt en tirage forcé, avec un charbon de bonne qualité. En fait, la production annuelle de clinker a oscillé entre 140.000 tonnes et 160.000 tonnes de 1935 à 1940, correspondant à la fabrication de 170.000 à 190.000 tonnes de

ciment par an. En effet, la concurrence étrangère, encore aggravée par un certain dumping, n'a pas permis à l'usine locale de porter sa production à son plein développement.

Pendant la guerre, en raison des difficultés d'approvisionnement qui ont obligé l'usine à adapter ses fours pour l'utilisation du charbon de Djérada, et surtout par suite de la pénurie croissante d'énergie électrique au Maroc, la production de clinker est tombée progressivement de 160.000 tonnes, au début de la guerre, à 61.000 tonnes en 1945, année la plus difficile où l'usine a dû être arrêtée pendant plus de 2 mois par suite du manque d'énergie électrique.

Dès 1941, l'usine se trouvant placée devant un délicat problème de production de clinker, a décidé, en accord avec la direction des travaux publics, de modifier les trois qualités de ciment fabriquées jusqu'à cette date, qui étaient les suivantes :

- Super-ciment à durcissement rapide,
- le 20/25 qui était du ciment pur normal,
- le 15/20, ciment additionné à 30 %.

L'usine produit trois nouvelles qualités de ciment :

- a) Le ciment maritime (ciment 20/25 d'avant 1941), ciment pur normal,
- b) le 20/25, ciment à 20 % d'addition,
- c) le 15/20, ciment à 33 % d'addition.

Ces nouvelles dispositions ont permis de livrer au Maroc :

160.000 tonnes en 1942,
124.000 tonnes en 1943,
111.000 tonnes en 1944,
et 75.000 tonnes en 1945.

La fin de l'année 1945 a marqué une nette reprise dans le développement de la production, développement qui n'a cessé de s'accroître depuis, par suite des différentes améliorations apportées par l'usine, et surtout par l'installation, au début de 1949, d'un troisième four rotatif qui permet à l'usine une production annuelle de 300.000 tonnes environ.

La production de clinker est remontée à 136.000 tonnes en 1946 et 165.000 tonnes en 1947, elle a été de 154.675 tonnes en 1948 et 186.602 tonnes en 1949, ce qui correspond à un tonnage de ciment livré de :

176.000 tonnes en 1946,
219.000 tonnes en 1947,
262.000 tonnes en 1948,
264.000 tonnes en 1949.

Dès 1948, la situation économique s'étant nettement améliorée, la société des chaux et ciments a abandonné la fabrication du 15/20, très peu apprécié de la clientèle, et l'a remplacé par du 20/25 très apprécié.

En outre, à la même époque, pour augmenter encore la production globale de ciment, la société a entrepris l'importation de clinker en provenance des usines de France.

Il est à signaler que, dès la fin des hostilités, la société a pris toutes dispositions pour assurer le développement de ses installations en attendant l'arrivée du troisième four commandé en France en 1942 sous licence Smidth. Elle a poursuivi les travaux de génie civil d'agrandissement du hall de stockage, la construction de nouveaux silos, etc... Parallèlement, elle a procédé à l'installation du broyeur à charbon et des machines à ensacher devenues nécessaires lors de la mise en marche du troisième four.

Le troisième four, en fonctionnement depuis le début de 1949, présente à première vue le même aspect que les deux premiers. Cependant il est de dimensions légèrement supérieures aux deux précédents et permet une production maximum de 300 tonnes de clinker par jour.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les deux premiers fours ont fonctionné ces dernières années d'une façon intensive malgré qu'ils aient atteint respectivement 18 et 14 ans et il est indispensable de procéder à une remise à neuf de certaines de leurs parties essentielles.

En outre, l'insuffisance d'énergie électrique a entravé le développement de la production qui n'a pu atteindre son niveau normal et a plafonné à 264.000 tonnes en 1949.

L'usine procède actuellement à l'augmentation de la capacité de broyage, ce qui permettra de développer les importations de clinker en provenance de France. Ainsi, la capacité de production de l'usine sera normalement de 350.000 tonnes cette année.

Les besoins du Maroc en ciment étant de l'ordre de 500.000 tonnes, il est envisagé de construire dans l'intérieur du Maroc une usine d'une capacité de 100.000 tonnes/an, ce qui permettra de les satisfaire presque entièrement, d'ici 3 à 4 ans.

RAYMOND LE LUHANDRE.

L'INDUSTRIE DU CRIN VEGETAL (1)

La matière première de l'industrie du crin végétal est le palmier nain appelé couramment « doum ». Le palmier nain est une végétation spontanée de l'Afrique du Nord. De tous temps, les autochtones, particulièrement ceux du Maroc et de l'Algérie, se sont servis des feuilles du palmier nain pour confectionner des ficelles, des cordages, des balais et des articles de sparterie, parmi lesquels des tapis et des sacs de charge pour ânes, mulets et dromadaires.

Les français de l'Algérie ont été les premiers à moderniser l'utilisation des feuilles du palmier nain que les autochtones employaient brin par brin dans leurs fabrications artisanales.

La première fabrique a été installée en 1847 à El Affroun. L'industrie du crin végétal s'est développée rapidement, en particulier au Maroc, après l'arrivée des français. Les installations de début étaient des plus rustiques, utilisaient des machines grossières, se fixaient en plein bled au centre des nappes de palmier ou à proximité des villes.

Les diverses phases de la fabrication sont les suivantes :

- les autochtones coupent les feuilles, les placent en paquets et les transportent à l'usine à dos d'ânes, de dromadaires ou sur leur propre dos ;
- à l'arrivée à l'usine, cette matière première est pesée et payée aux ramasseurs ;
- dans la même journée (car le doum doit être traité frais), des machines, armées de pointes, peignent les feuilles, séparant les fibres fines qui sortent de cette phase de fabrication en filasse verte ;
- cette filasse est aussitôt étendue et séchée au soleil, ramassée dans la même journée, puis cordée et torsadée en « queue de cochon », ce qui donnera par la suite, au moment de l'utilisation, une fibre nerveuse et frisée ayant un certain ressort. Cette fibre est le crin végétal ;
- les cordes obtenues sont mises en balles pressées et sont, sous cette forme, commercialisées.

L'industrie du crin végétal compte actuellement au Maroc, 70 usines pour 47 entreprises, occupant environ 50.000 personnes en période travail.

Le travail de ces usines est irrégulier, du fait que la main-d'œuvre utilisée est une main-d'œuvre avant tout agricole, qui ne procède au ramassage du doum, ou ne se rend à l'usine, qu'en dehors des périodes actives de culture : labours, semailles, récoltes. Les jours de pluie sont également des jours d'inactivité.

L'industrie du crin végétal doit donc être considérée comme une industrie à base artisanale, de complément, et saisonnière.

(1) Source : Bureau des études techniques de la division du commerce et de la marine marchande.

Cette considération explique que la capacité pratique de production des usines est à peu près égale à la production actuelle dont il est question ci-dessous, alors que la capacité théorique, fonction uniquement des machines, est approximativement le double de cette production.

Les besoins du pays étant assez réduits en crin végétal, la quasi totalité de la production est exportée.

Voici quelques chiffres de production et de valeur des exportations :

	Tonnage	Valeur FOB, en milliers de frs	
En 1937	65.915 tonnes	frs	40.000
1938	56.640 »	»	40.000
1939	47.200 »	»	36.000
1945	12.000 »	»	78.000
1946	18.000 »	»	152.000
1947	27.500 »	»	280.000
1948	28.500 »	»	500.000
1949	33.000 »	»	800.000 environ.

De 1940 à 1944, l'exportation du crin a été pratiquement nulle. Néanmoins, les fabricants ont confectionné pour l'industrie de guerre : paillasses, filets de camouflage, tapis de débarquement, etc..., et pour les besoins locaux : sacs à charbon et divers, ficelles, nattes, balais, pinceaux, etc...

Pour 1950, il est escompté une production de 35.000 tonnes environ. Il convient de remarquer que la demande actuelle dépasse les possibilités de fabrication, du fait, en particulier, de la liberté rendue il y a quelques mois, en Italie, à l'importation du crin végétal.

Un certain nombre de projets d'installations d'usines nouvelles sont à l'étude. On peut prévoir une dizaine de mises en marche en 1950. Ces usines se situeront à proximité des grandes zones d'implantation du palmier nain, particulièrement en montagne et dans la région de Marrakech.

Les principaux débouchés pour le crin végétal étaient avant guerre :

La France — l'Allemagne — l'Italie — la Yougoslavie — la Roumanie — les Pays Baltes — l'Angleterre — la Belgique — la Hollande — les U.S.A. — les Pays Scandinaves, etc... L'Europe centrale absorbe, à elle seule, la moitié de la production marocaine.

Une partie de ces marchés restent fermés aujourd'hui à l'exportation marocaine en raison de leur situation monétaire ou de leur zone d'influence.

En résumé, les courbes de production et d'exportation, ascendantes très nettement depuis 1945, conserveront vraisemblablement cette caractéristique, au cours des prochaines années.

L'industrie du crin végétal restera ainsi un moyen d'échange appréciable.

L'ESSOR DES INDUSTRIES MAROCAINES DE 1938 A 1950

Bien que n'ayant pas subi de destructions directes du fait des hostilités, la plupart des industries du Maroc avaient été gravement paralysées dans leur activité normale, non seulement pendant la guerre, mais encore durant plusieurs années après la fin du conflit, par suite de l'impossibilité d'importer des matières premières indispensables et de conserver des débouchés extérieurs récemment conquis.

Une paralysie de dix ans pouvait être fatale à un pays dont l'industrialisation venait à peine de s'ébaucher, mais la pression des besoins était heureusement si forte, qu'à peine les industries existantes se réveillaient-elles de leur long marasme, que déjà s'ébauchait un nouvel essor industriel rendu possible par un afflux sans précédent de capitaux extérieurs, en particulier de capitaux français.

Ce développement et cette diversification des industries marocaines ont agi comme un stimulant pour les activités existantes et ont constitué cet élément de dynamisme qui est à la base de toutes les économies en expansion.

Peu à peu, grâce à la mise en service progressive d'installations, d'équipements et de matériels nouveaux, la production industrielle du Maroc s'est accrue considérablement par rapport à l'avant-guerre, le rythme de production des industries transformant des produits locaux ayant, d'une manière générale, augmenté plus vite que celui des industries mettant en œuvre des matières premières importées.

Dans le secteur de l'alimentation, le plus anciennement implanté au Maroc, le nombre des entreprises fabriquant des conserves de poisson en boîtes métalliques s'est élevé de 44 en 1938, à 180 en 1950, la production effective passant de 500.000 caisses 1/4 club 30 en 1938 à 1.750.000 caisses en 1949. Si la capacité d'écrasement des minoteries, très largement excédentaire avant la guerre, n'a pas connu de développement sensible, par contre les possibilités de raffinage de sucre ont plus que doublé. En ce qui concerne les corps gras, la progression a été plus spectaculaire encore, puisque les huileries industrielles ont vu leur capacité de trituration passer de 5.000 tonnes à 110.000 tonnes de graines par an, et leur capacité de raffinage de 10.000 à 40.000 tonnes.

En dehors des industries alimentaires, les progrès sont plus difficiles à chiffrer, car, dans bien des cas, des activités entièrement nouvelles ont vu le jour, alors que d'autres poursuivaient simplement leur expansion naturelle en vue de s'adapter aux besoins croissants du Maroc.

C'est peut-être l'industrie des métaux et de la mécanique qui a connu la transformation qualitative la plus importante, puisque l'après-guerre a vu naître de nombreuses entreprises

très modernes dans des secteurs jusque-là à peu près inexploités : tréfilerie, câblerie, boulonnerie, fabrique de compteurs, fonderie de bronze, fonderie d'acier moulé, fabrication d'articles de ménage et de meubles métalliques, matériel ferroviaire ; l'installation d'une chaîne de montage pour automobiles est même prévue pour 1951 dans une entreprise de Casablanca qui usinerait sur place le châssis et la carrosserie.

La production de ciment, si importante pour l'équipement du pays, est passée de 157.000 tonnes en 1938 à 266.000 tonnes en 1949, cependant que l'industrie des superphosphates, favorisée par la proximité de la matière première, élevait sa capacité de production annuelle de 55.000 à 110.000 tonnes.

De nombreuses activités nouvelles se sont également développées dans le domaine de l'industrie chimique (fabrication d'acide oléique, d'acétone, de laques et vernis spéciaux, de produits en matière plastique) tandis que les importantes entreprises textiles créées depuis la fin de la guerre ont commencé à livrer au marché marocain les produits — cotonnades et sacs de jute en particulier — pour la fabrication desquelles elles s'étaient constituées.

Sans chercher à passer en revue toutes les activités existantes, mentionnons encore les industries du carton, des emballages, du contreplaqué, des jus de fruits et dérivés, parmi celles qui ont subi, depuis 1938, les développements et transformations structurales les plus importants.

L'activité minière, de son côté, a progressé régulièrement depuis la fin de la guerre, tant en ce qui concerne les phosphates que les minerais métalliques, et l'indice général, calculé sur la base de 1938, s'est élevé à 221 en 1949, la valorisation locale des produits du sous-sol devenant l'objectif numéro un de la plupart des exploitations : la réalisation la plus importante à cet égard est la création à Oued el Heimer, dans le Maroc Oriental, d'une fonderie de plomb destinée à traiter sur place les minerais extraits du gisement de Bou Beker.

En résumé, et bien que l'insuffisance des données statistiques interdise de mesurer de manière précise l'ampleur de l'expansion industrielle du Maroc depuis la guerre, on peut, semble-t-il, affirmer qu'en 1949 le niveau moyen d'activité des industries marocaines a été au moins deux fois et peut être trois fois plus élevé qu'en 1938 (indices de 350 pour la conserverie, de 169 pour le ciment, de 221 pour l'extraction minière), ce qui est d'ailleurs confirmé par l'augmentation des fournitures d'électricité, passées de 141 millions de kilowatts-heure en 1938 à 434 millions en 1949 (indice 308), augmentation absorbée principalement par les

utilisateurs en haute tension. Malgré cet accroissement, la production d'électricité est demeurée inférieure aux besoins, ce qui constitue un goulot d'étranglement, de moins en moins sensible il est vrai, pour l'économie marocaine dans son ensemble. Les importants ouvrages en cours d'achèvement ou de réalisation sur l'Oum er Rebia et l'Oued el Abid (Daourat, Afourer, Bin

el Ouidane) permettent d'espérer que cette situation approche de son terme et que l'équipement énergétique du Maroc sera en mesure de faire face au nouvel essor industriel que l'on escompte déjà pour l'avenir, lorsque le palier actuellement atteint aura été consolidé.

EDOUARD COLLIN.

ANNEXE AU RAPPORT

présenté à la session de décembre 1949 du conseil du Gouvernement
par M. F. Barutel, président de la chambre française mixte
d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Agadir
sur le projet de budget de la direction de l'intérieur

EXECUTION DE GRANDS TRAVAUX
DANS LES MUNICIPALITES
ET LES CENTRES NON ERIGES
EN MUNICIPALITES

1° *Municipalités.*

Les grands travaux édilitaires dans les municipalités, arrêtés pendant les hostilités faute de matériaux, ont repris depuis deux ans à une cadence qui s'accélère de plus en plus. Cet effort constructif exige de très importants capitaux que les villes ne peuvent trouver dans leur propre trésorerie.

Le crédit foncier de France, prêteur habituel des villes marocaines, et l'Etat marocain, sur sa trésorerie, ont procuré aux villes une première tranche de fonds. A l'heure actuelle, les municipalités ont engagé plus de trois milliards de francs.

Un vaste programme de travaux moins urgents mais nécessaires cependant, exécutables dans un délai de quatre à cinq ans, a été chiffré à 15 milliards, le programme 1948-1949 y compris.

C'est donc les charges d'une dette de cette importance qui vont s'ajouter au fur et à mesure aux dépenses normales des villes. Aux taux d'intérêts actuels, l'annuité d'amortissement est de l'ordre de 1 milliard 200 millions.

La réforme de la fiscalité municipale doit donc atteindre un double but :

- 1° permettre aux villes d'équilibrer leurs budgets (il a fallu 1.345 millions en 1949 pour réaliser cet équilibre) ;
- 2° assurer l'amortissement des emprunts contractés pour le financement des grands travaux dont le programme général s'établit ainsi qu'il suit :

— Eau — Electricité (adduction et distribution)	3.200.000.000
— Transports (autobus, trolleybus, matériel)	200.000.000
— Bâtiments	2.200.000.000
— Acquisitions immobilières (cimetières, habitat, etc...)	500.000.000

**

2° *Centres non érigés en municipalités.*

En ce qui concerne les centres non érigés en municipalités, jusqu'ici peu favorisés en matière d'équipement édilitaire, il leur sera réservé une part substantielle sur le produit de la taxe sur les transactions, ce qui permettra de réaliser, dans les années à venir, un programme de travaux, estimé à 3 milliards et ainsi ventilé :

— Eau — Electricité (adduction)	1.000.000.000
— Egouts	1.000.000.000
— Voirie	600.000.000
— Divers (bâtiments, etc...)	400.000.000.

ACTIVITE DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE DU PROTECTORAT EN 1949 (1)

ANNEXE AU RAPPORT

présenté à la session de décembre 1949 du conseil du Gouvernement par M. Peraire, vice-président de la chambre française de commerce et d'industrie de Casablanca sur le projet de budget du secrétariat général du Protectorat

I. — CONSIDERATIONS D'ENSEMBLE.

L'imprimerie officielle du Protectorat est un établissement organisé selon le mode industriel et commercial. Dotée d'un budget annexe, elle se doit d'assurer l'équilibre de ses dépenses et de ses recettes.

S'il y a excédent de dépenses, il appartient au budget général de combler le déficit. S'il y a excédent de recettes, le budget général bénéficie, à la clôture de l'exercice, d'un virement au fonds de réserve.

En fait, depuis 1929, date à laquelle la formule du budget annexe a été substituée au compte de gestion de l'établissement, l'Etat a chaque année, sans exception, encaissé un excédent de recettes de l'ordre de 100.000 à 500.000 francs. En 1948, le virement au fonds de réserve s'est élevé à trois millions 790.000 francs. En 1949 c'est 7 millions 480 mille francs que se chiffre l'excédent des recettes de l'imprimerie officielle.

Il semble toutefois qu'il doive s'agir là d'un plafond. Nous enregistrons, en effet, deux mesures à notre avantage : d'une part, pendant le premier semestre, une « pointe » des annonces légales provenant de la constitution ou du fonctionnement des sociétés de capitaux ; d'autre part, pendant le second semestre, un certain accroissement de production résultant de l'équipement modernisé de l'imprimerie officielle (dont nous verrons plus loin le détail).

II. — ROLE DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE.

L'imprimerie officielle est chargée de l'impression du « Bulletin officiel » en langues française et arabe. C'est dans ce but que l'établissement a été créé.

Ce travail, lourd mais inégal en densité, ne pouvant permettre d'assurer le fonctionnement rentable de l'entreprise, l'administration de l'imprimerie officielle a été autorisée à prendre en charge des travaux complémentaires d'*appoint*, selon les possibilités mécaniques de l'heure. C'est dans ces conditions que sont assurés l'impression du budget, celle des carnets de chèques-postaux et des passeports, etc... ainsi que tous travaux officiels en langue arabe.

III. — ORGANISATION.

A. — ATELIERS

a) *Salle des linotypes* :

Sept linotypes équipées en polices françaises.

Quatre linotypes équipées en polices arabes.

Servies par douze linotypistes, placés sous la direction d'un contremaître-mécanicien, ces machines ont un rendement comparable à la production industrielle. La réglementation du travail fixe le rendement à 4.500 frappes à l'heure-ouvrier. Les contrôles opérés révèlent une production horaire de 4.500 à 4.700 frappes, corrections faites.

b) *Composition typographiques* :

Six typographes français, d'une part et cinq typographes en langue arabe, d'autre part, assurent le service typographique, sous la direction d'un contremaître.

c) *Impression* :

Cinq presses en blanc, dont trois récemment équipées de margeurs automatiques, et trois minerves, dont deux automatiques, sont en service.

L'équipe des imprimeurs est dirigée par un contremaître.

d) *Reliure et façonnage* :

Cette section dispose d'un matériel important : trois massiquots, deux plieuses, des presses, machines à piquer et agrafeuses, etc...

Dix agents, placés sous l'autorité directe du chef d'atelier, sont chargés du façonnage des travaux imprimés et de leur expédition. L'expédition des 8.000 abonnements au « Bulletin officiel » leur incombe, mais l'équipe est alors renforcée de tous les éléments disponibles de l'établissement.

A noter en effet l'effort que réclame chaque semaine le pliage, la mise sous bandes, le routage, la mise en sacs postaux et le transport au service expéditeur des P.T.T. de trois à quatre tonnes de Bulletins officiels.

L'atelier proprement dit comporte deux secteurs annexes :

1° *Le service de correction.*

Un correcteur principal et deux lecteurs d'épreuves assurent la correction de toute la

(1) N.D.L.R. — La direction de l'Imprimerie Officielle du Protectorat a bien voulu mettre à jour cette note annexe au rapport de M. Peraire.

production de l'imprimerie officielle. L'efficacité de leur travail apparaît à tous les lecteurs des journaux et brochures sortis des presses de l'imprimerie officielle.

2° Les magasins à papier.

Cent tonnes de papiers, cartons et matériel divers y sont entreposés.

Entrées et sorties de ces magasins sont enregistrées par le magasinier dont la comptabilité est contrôlée, sur le mode de l'imprimerie nationale, par le régisseur-comptable de l'imprimerie officielle. C'est la comptabilité-matière de premier plan pour la bonne marche d'un établissement commercial.

Les ateliers sont placés sous la direction d'un chef d'atelier, secondé par un sous-chef d'atelier.

B. — ADMINISTRATION

L'administration de l'imprimerie officielle est confiée au chef de l'exploitation, assisté d'un bureau de comptabilité placé sous l'autorité du régisseur-comptable et qui comprend cinq agents. Le bureau des abonnements et d'expédition du « Bulletin officiel » compte trois agents.

Le chef de l'exploitation a pour mission générale d'assurer la bonne marche de l'établissement. Le budget est son guide. Il importe de suivre les dépenses et de faire recettes.

L'ajustement des prix comporte l'établissement des prix de revient et de vente. Les méthodes en usage sont celles des grandes firmes métropolitaines basées sur le prix de revient de l'heure-travail. Les calculs sont révisés au fur et à mesure que les circonstances économiques en révèlent la nécessité. Les abonnements au « Bulletin officiel », tarifs forfaitaires des insertions, conventions et marchés sont révisés périodiquement selon les mêmes méthodes.

Les approvisionnements de l'imprimerie officielle en papiers, matériels divers, etc... incombent également au chef de l'exploitation qui assure aussi le recrutement du personnel et sa gestion.

Le régisseur-comptable seconde le chef de l'exploitation. Il doit préparer le budget et le suivre. A la comptabilité-deniers vient s'ajouter imposante comptabilité matière.

IV. — AMENAGEMENTS REALISES EN 1949.

Le premier semestre 1949 a vu aboutir la réalisation à peu près totale du programme de

modernisation et de rééquipement de l'imprimerie officielle, mis sur pied en 1946, et poursuivi sans relâche depuis cette époque, en dépit de multiples obstacles d'ordre économique.

1° Immeuble. — Plus de 400 mètres couverts de constructions nouvelles ont été édifiés, sans compter les remaniements des locaux existants. Une grande salle est désormais réservée aux linotypes. Des magasins à papiers spacieux ont été créés et la réserve des Bulletins officiels s'est vue affecter un local digne du but assigné.

L'installation électrique des salles de machines a été entièrement refaite. La sécurité a été accrue en ce qui concerne l'alimentation continue des appareils tant en courant électrique qu'en eau de refroidissement.

Les bureaux nécessaires ont été également aménagés et meublés.

Coût : Huit millions.

La puissance productive a été sensiblement accrue fin 1948 et en 1949 par la livraison et la mise en service de :

- trois linotypes remarquablement équipées ;
- une presse en blanc, dernier modèle, avec margeur automatique et récepteur à pile ;
- deux margeurs automatiques, pour presses en blanc déjà en service ;
- une minerve F.L. à margeur automatique ;
- une minerve « Autovicobold » à margeur automatique.

*
**

Au total, trente cinq millions de francs environ ont été nécessaires pour doter l'imprimerie officielle d'un équipement modernisé qui permettra un accroissement de production rentable et le maintien d'une qualité que le caractère archaïque de l'installation mettait en péril.

Il s'agit là de dépenses de premier établissement incombant en principe à l'Etat. A noter à ce sujet l'effort accompli par le budget annexe de l'imprimerie officielle qui a pris à sa charge, en 1948 et 1949, la moitié environ de la dépense totale. La part du budget général ne s'est élevée qu'à 17 millions : 6 en 1948, 11 en 1949.

Le fait patent est que la réalisation du plan de modernisation a fait de l'imprimerie officielle un établissement d'un caractère nouveau. Le Gouvernement dispose désormais d'un outil de premier ordre.

Pêche maritime

a) Poisson (1) débarqué dans les ports

ANNEE ET MOIS	Port- Lyautey	Rabat	Fédala	Casablanca	Mazagan	Safi	Mogador	Agadir	Total
1938 - moyenne mensuelle	80	100	188	890	82	788	216	181	2.525
1946 - » »	64	52	239	750	48	2.106	243	737	4.239
1947 - » »	74	47	186	814	38	1.733	258	1.072	4.222
1948 - » »	168	60	149	1.072	41	1.963	196	1.004	4.653
1949 - » »	161	39	194	1.041	129	3.784	596	1.803	7.747
1950 - Janvier	28	12	50	1.429	23	1.155	1.076	715	4.488
» - Février	38	14	51	413	43	23	7	729	1.318

(1) Poissons, mollusques, crustacés.

b) Répartition du poisson pêché

ANNEE ET MOIS	CONSOMME FRAIS			Livré à la conserve	Utilisé comme appats	Total
	dans les centres de pêche	EXPÉDIÉ				
		au Maroc	hors du Maroc			
	tonnes					
1946 - moyenne mensuelle ..	630	197	3	3.389	20	4.239
1947 - » » ..	817	277	56	3.051	21	4.222
1948 - » » ..	738	323	55	3.519	18	4.653
1949 - » » ..	1.117	277	48	6.287	18	7.747

5° PRODUCTION ARTISANALE

Tapis estampillés

ANNEE ET MOIS	Nombre	Indice 100 en 1938	Surface m ²	Indice 100 en 1938
1938 - moyenne mensuelle	1.656	100	6.313	100
1946 - » »	1.643	99	7.770	123
1947 - » »	1.495	90	5.934	94
1948 - » »	1.565	95	6.118	97
1949 - » »	1.824	110	6.801	108
1950 - 1 ^{er} trimestre moyenne mensuelle	1.665	100	6.040	96
1950 - Janvier	1.176	71	4.393	70
» - Février	1.565	95	5.701	90
» - Mars	2.255	136	8.025	127

ANNEXE AU RAPPORT

présenté à la session de décembre 1949 du conseil du Gouvernement
par M. F. Barutel, président de la chambre française mixte
d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Agadir
sur le projet de budget de la direction de l'intérieur

ACTIVITES EN MATIERE D'ARTISANAT
AU COURS DU 2^m SEMESTRE 1949
PROGRAMME POUR 1950

I. — ATELIERS-PILOTES.

Suivant l'ordre d'urgence établi par la fédération des chambres de commerce marocaines, le service des métiers et arts marocains a entrepris la réalisation du programme d'ateliers-pilotes dans les divers centres artisanaux :

FES

a) *Atelier-pilote de tannerie* :

L'action de l'atelier-pilote se manifeste essentiellement par :

- 1° des travaux à façon exécutés moyennant des redevances modiques permettant un abaissement des prix de revient et augmentant ainsi la marge bénéficiaire des artisans ;
- 2° la vente de produits tannants cédés au meilleur prix.

Depuis la création de l'atelier-pilote, le nombre de tanneurs inscrits à la coopérative est passé de 400 à 499, c'est-à-dire la quasi-totalité des patrons-tanneurs fassis : 102 artisans ont déjà profité des installations de l'atelier-pilote pour des travaux à façon et 293 d'entre-eux ont bénéficié d'attributions de produits tannants préparés par l'atelier.

b) *Atelier-pilote de tissage* :

Huit métiers sont actuellement en état de fonctionnement. Un échantillonnage de tissus (laine et coton) est en cours de constitution.

Les artisans peuvent, d'ores et déjà, entreprendre la fabrication de tous les tissus que les métiers permettent de réaliser.

c) *Atelier-pilote de céramique* :

Le matériel destiné à la fabrication de céramique utilitaire a été acquis.

Le quartier des potiers devant être déplacé, il est projeté de construire sur le nouvel emplacement, le local destiné à l'atelier-pilote.

MEKNES

— *Atelier-pilote de tissage* : L'installation de l'atelier-pilote commencée le 11 juin, est terminée ; un métier à tisser perfectionné fonctionne actuellement, permettant de fabriquer

tous les tissus artisanaux. L'équipement de cinq métiers similaires a été commandé.

Outre l'apprentissage pratique, les artisans recevront une formation théorique : analyse et lecture d'un tissu, mise en carte, montage, etc...

MARRAKECH

— *Atelier-pilote de tannerie* : Un crédit de 4 millions a été affecté à cette réalisation ; la construction d'un local approprié est envisagée.

RABAT

a) *Atelier-pilote de maroquinerie* : Un local — provisoire — est en cours d'équipement.

Le matériel nécessaire à la mise en route a été commandé.

b) *Atelier-pilote de teinturerie* : en état de fonctionnement ; des artisans originaires des différentes régions du Maroc viendront, à tour de rôle, y accomplir un stage.

Il est très important de souligner que la réalisation du plan d'installation des ateliers-pilotes se heurte à des difficultés considérables :

- recherche de *locaux* appropriés ;
- équipement en *matériel* ;
(délais de livraison exigés par les fournisseurs allant de six mois à deux ans) ;
- recherche de *techniciens* qualifiés ;
(logement de ces techniciens).

A l'aide apportée au service des métiers et arts marocains par les autorités régionale et municipale, il faut souhaiter voir s'ajouter celle des artisans eux-mêmes à l'exemple des patrons-tanneurs de Fès qui ont manifestés leur compréhension des buts poursuivis et prennent une part active au travail entrepris.

II. — CRÉDIT ARTISANAL.

En vue d'encourager et d'aider au maximum les artisans, la caisse centrale de crédit a consenti à relever au plafond de 50 millions le montant global des prêts artisanaux.

En outre, les caisses régionales ont été invitées à faire preuve, dans l'octroi des prêts, d'un esprit aussi libéral que possible, sans toutefois perdre de vue la nécessité d'obtenir les garanties indispensables.

Le tableau ci-après montre l'accroissement des prêts accordés aux artisans au cours des 2^m et 3^m trimestres 1949.

TABLEAU COMPARATIF DES PRETS AUX ARTISANS EN 1948 ET EN 1949

REGIONS	Du 1 ^{er} avril 1948 au 30 septembre 1948	Du 1 ^{er} avril 1949 au 30 septembre 1949
Rabat	3.160.000	3.300.000
Casablanca	1.580.000	2.000.000
Meknès	3.730.000	4.035.000
Fès		8.078.000
Marrakech	1.540.000	1.630.000
Total	14.074.000	19.043.000

III. — PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1950.

Conformément au plan d'équipement technique de l'artisanat échelonné de 1948 à 1952 et en accord avec l'ordre d'urgence proposé par la fédération des chambres marocaines de commerce, le service des métiers et arts marocains a établi pour 1950, le programme ci-après :

a) Complément d'installation et frais de fonctionnement des ateliers-pilotes existant ou en cours de création en 1949 :

FÈS — Tannerie	2.500.000
Tissage	2.000.000
Céramique	3.000.000

RABAT — Maroquinerie	2.000.000
Teinturerie	1.000.000
MARRAKECH — Tannerie	2.500.000
MEKNÈS — Tissage	2.500.000

b) Ateliers-pilotes à créer en 1950 (installations et équipement) :

FÈS — Maroquinerie	2.500.000
RABAT — Tannage	4.000.000
MARRAKECH — Tissage	3.000.000
MEKNÈS — Cordonnerie-maroi- nerie	2.000.000
Total général	27.000.000.